



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial – septembre 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial, septembre 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, Numéro spécial, septembre 2025

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

s/c Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

- Revue LES TISONS*, No 0003, juin 2025 ;
Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars, Actes du séminaire
FSHSE, ULSHS Bamako, 2025 ;
Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0001, juin 2024 ;
Revue LES TISONS, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, *Professeur titulaire de philosophie* à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille

(30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de

L'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninlnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUEÐRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

La portée du dialogue dans l'hymne nationale du Mali

The scope of dialogue in the national anthem of Mali

Soumission : 10/06/2025 - Acceptation : 17/09/2025

DRABO Amba Victorine

*Chargée de recherches au CNRST
Burkina Faso*

Résumé : Cet article nous propose une analyse pragmatique de l'hymne national du Mali à partir de la théorie des actes de langage, et plus particulièrement de l'acte perlocutoire. Il met en exergue la portée dialogique de l'hymne, conçu comme un échange symbolique entre la mère-patrie le Mali et son peuple. À travers ses éléments narratifs, thématiques, émotionnels et rythmiques, nous pouvons pencher sur le fait que, l'hymne du Mali cherche à provoquer une réaction chez l'auditeur à l'instar de : l'engagement, l'unité et fierté patriotique. C'est de cela que traite l'acte perlocutoire dans la théorie des actes de langage développée par John SEARLE. Pour cet auteur, tout acte de langage est une action en vue d'accomplir un effet. L'acte perlocutoire rend compte des effets qu'a un énoncé sur son énonciataire. En plus de l'acte perlocutoire, il distingue également l'acte locutoire qui est le fait ou l'acte de dire quelque chose, et l'acte illocutoire qui traduit l'intention ou la force communicative accompagnant l'énoncé. L'étude révèle ainsi que l'hymne ne se contente pas de transmettre des valeurs mais qu'il a pour intention d'agir aussi sur le récepteur en façonnant son rapport à la nation et en l'invitant à participer activement à la construction d'un idéal collectif. Il paraît donc évident qu'il est porteur de sens. Ainsi, comment cet hymne arrive-t-il à influencer le peuple malien ? Par quels moyens discursifs les énonciataires de cet énoncé se sentent interpellés ? Pourquoi le choix du dialogue pour rendre compte de cet instant ? Ce sont des questions qui nous intéresseront au cours de cette analyse.

Mots-clés : Hymne national, Mali, Dialogue symbolique, Acte perlocutoire, Actes de langage.

Abstract: *This article offers a pragmatic analysis of the national anthem of Mali based on the theory of speech acts, and more specifically on the perlocutionary act. It highlights the dialogical scope of the anthem, conceived as a symbolic exchange between the motherland Mali and its people. Through its narrative, thematic, emotional and rhythmic elements, we can see that the anthem of Mali seeks to provoke a reaction in the listener such as: commitment, unity and patriotic pride. This is what the perlocutionary act deals with in the theory of speech acts developed by John SEARLE. For this author, every speech act is an action with a view to accomplishing an effect. The perlocutionary act accounts for the effects that an utterance has on its speaker. In addition to the perlocutionary act, he also distinguishes the locutionary act which is the fact or act of saying something, and the illocutionary act which translates the intention or the communicative force accompanying the statement. The study thus reveals that the anthem not only conveys values, but also intends to influence the recipient by shaping their relationship with the nation and inviting them to actively participate in building a collective ideal. It therefore seems clear that it carries meaning. So, how does this anthem influence the Malian people? By what discursive means do the speakers of this statement feel engaged? Why did they choose dialogue to describe this moment? These are questions that will interest us during this analysis.*

Keywords: *National anthem, Mali, Symbolic dialogue, Perlocutionary act, Speech acts.*

Pour citer cet article

DRABO Amba Victorine, 2025, « La portée du dialogue dans l'hymne nationale du Mali », *Revue LES TISSONS*, Numéro spécial, septembre, pp. 231-251.

Introduction

L'hymne national constitue bien plus qu'un simple chant patriotique, il est un acte discursif porteur de mémoire, d'identité et d'idéologie. De ce fait, celui du Mali, intitulé « Pour l'Afrique et pour toi, Mali », se distingue à travers une immense richesse de son contenu symbolique et la puissance de son appel à l'unité. Composé dans le contexte post-indépendance, cet hymne se positionne en un véritable dialogue entre la mère patrie le Mali personnifié et son peuple. Ce dialogue, qui prend la forme d'une interpellation solennelle, mobilise non seulement des images fortes mais aussi un

ton qui cherche à éveiller, à rassembler et à orienter les consciences vers un idéal commun : l'unité nationale et panafricaine.

Dans ce cas, l'hymne dépasse le cadre d'un simple énoncé informatif ou expressif : il devient à cet effet, un acte de langage à part entière. En nous appuyant sur la théorie des actes de langage de J. L. Austin et J. Searle, nous nous intéressons ici à la dimension perlocutoire de l'hymne, c'est-à-dire à son pouvoir d'action sur le récepteur. C'est donc à juste titre que nous avons choisi ce texte comme corpus d'analyse. Il offre un terrain d'observation particulièrement pertinent pour étudier l'impact discursif d'un hymne dans un contexte de construction nationale.

Il importe de souligner que le Mali contemporain fait partie de l'ancien Soudan français devenu République le 22 septembre 1960. L'hymne national malien débutant par « Pour l'Afrique et pour toi, Mali », sous la demande de Modibo Kéita, a été rédigé par le patriote médecin, poète et écrivain Seydou Badian Kouyaté et il a été adopté par la loi en 1962 dans un contexte de construction d'une identité nationale, d'une nouvelle identité. De par son contenu, il s'agit de la célébration de la souveraineté malienne. Ses paroles rappellent la libération, l'unité, le lien avec l'Afrique toute entière, le « rendez-vous de l'honneur ».

L'acte perlocutoire, en effet, renvoie à l'effet que l'énoncé cherche à produire sur l'énonciataire : susciter l'adhésion, renforcer l'identité, éveiller la vigilance, galvaniser le courage. Ainsi, nous posons la question suivante : comment le texte de l'hymne malien produit-il ses effets de mobilisation et de cohésion sur ses destinataires ? Pour y répondre, nous analysons d'abord les éléments textuels qui participent à la construction de cet effet perlocutoire : narrativité, thématique, charge émotionnelle et rythmique avant d'examiner les impacts psychologiques et politiques que ce type de discours peut produire dans un environnement collectif. Enfin, nous questionnons la portée réelle de l'hymne en tant qu'outil discursif agissant sur la conscience nationale malienne.

1. Les éléments produisant l'effet

1.1. Le point narratif

L'aspect narratif de l'hymne national du Mali se déploie comme un cadre dramatique où chaque strophe raconte, à sa manière, une partie du parcours historique, politique et moral du peuple malien. Cela est visible dès le premier couplet par l'énonciateur collectif en utilisant le « nous » national pour répondre ici à un appel solennel : « À ton appel, Mali / Pour ta prospérité / Fidèles à ton destin / Nous serons tous unis ».

Cette ouverture installe d'emblée une dynamique dialogique où le peuple est censé répondre à une injonction implicite de la patrie, incarnée ici comme une entité presque maternelle ou encore lié fortement par un sang de souche pure fraternel. L'hymne devient alors le récit d'un engagement collectif, un pacte chanté entre les fils et la terre mère : Il unit le peuple non seulement autour d'un territoire, mais également autour d'une mémoire partagée, d'un destin commun et d'une responsabilité historique.

Le lien entre les fils (le peuple) et la terre mère (le Mali) n'est donc pas simplement affectif ou spirituel ; il est aussi politique, culturel et existentiel. En se positionnant comme sujet collectif de l'action, le peuple malien accepte d'endosser un rôle actif dans la construction nationale. Ce pacte repose sur une narration implicite de l'histoire nationale où le peuple, en répondant à l'appel de la patrie, reconstruit son identité postcoloniale. Ce n'est non plus un récit figé, mais un discours performatif, qui actualise en chaque récitation ou chant une promesse de fidélité. Par ce chant, la communauté s'auto-désigne comme garante de l'unité, de la dignité et du progrès. Alors, l'hymne devient un acte de transmission générationnelle, une parole fondatrice qui rappelle à chaque citoyen qu'il est l'héritier d'une lutte et le gardien d'un idéal.

De plus, ce récit chanté est structuré de manière à produire une montée en intensité émotionnelle et narrative : on passe de l'engagement individuel à la mobilisation nationale, puis à l'unité africaine. Chaque strophe constitue une étape dans ce parcours.

L'hymne, en tant que narration poétique, ne cherche pas à exposer objectivement une histoire ; il vise à créer une conscience historique partagée, à travers des images fortes et une parole engagée. Le caractère rituel et répétitif de l'hymne en fait une narration vivante : chaque interprétation publique réactualise le pacte, chaque voix qui le reprend participe à la reconstitution symbolique de cette union sacrée entre la nation et ses citoyens. C'est en cela que le point narratif de l'hymne du Mali dépasse la simple évocation : il devient un lieu discursif de fondation identitaire, une scène sur laquelle se joue, à chaque fois, l'histoire du lien entre le peuple et la patrie.

Nous affirmons que ce corpus narratif est linéaire, progressif et mobilisateur. Car, il débute par l'appel à l'unité. Cela est visible dans le (couplet 1) et par la suite nous avons, la mobilisation des différentes couches sociales « Debout, villes et campagnes / Debout, femmes, jeunes et vieux », il évoque également les épreuves (La voie est dure, très dure), puis se projette dans un avenir d'espérance et de bonheur collectif. Cette structure narrative est comparable à celle d'un récit initiatique : un appel au peuple à se lever, confronté à des obstacles, mais guidé par des valeurs de dignité, de grandeur, de dure labeur et d'unité vers une promesse de salut. Ce schéma initiatique, inspiré de l'anthropologie symbolique des récits de transformation (comme chez Van Gennep ou Joseph Campbell), repose sur une logique en trois temps : séparation, épreuve, intégration.

L'hymne du Mali suit cette dynamique en convoquant d'abord l'appel à la mobilisation (séparation d'avec la passivité), puis la traversée des difficultés (« La voie est dure, très dure ») comme épreuve purificatrice, et enfin l'ouverture vers une Afrique unie et libre comme horizon d'intégration et d'accomplissement. Chaque étape joue un rôle fondamental dans la construction psychologique du citoyen malien, appelé à se reconnaître dans une marche historique commune. Ce procédé narratif rend le texte particulièrement efficace du point de vue perlocutoire, car il invite chacun à s'identifier au héros collectif de ce parcours national. Ainsi, au-delà du chant, c'est tout un récit de légitimation du vivre-

ensemble qui se déploie, capable de nourrir à la fois la mémoire, la foi patriotique et l'engagement actif

Par ailleurs, l'emploi du présent de l'indicatif renforce l'ancrage du récit dans une actualité perpétuelle : l'hymne n'est pas un simple témoignage du passé, mais une parole toujours présente, réactivée à chaque exécution. Il raconte ce qui a été, ce qui est et ce qui doit être, tout en mettant le peuple en situation de répondre, à chaque récitation, à l'appel de la patrie. Ce présent d'énonciation qui traverse l'ensemble du texte, donne à l'hymne une temporalité performative. Il ne raconte pas une histoire figée dans le temps, mais met en action une mémoire vivante, sans cesse rejouée dans l'espace public.

Par exemple, des verbes comme « nous sommes résolu de mourir », « les champs fleurissent d'espérance », ou encore « faisons le sentier du bonheur » ne décrivent pas des états passés, mais expriment une volonté immédiate, un engagement en acte. Ce choix verbal place le récepteur dans un temps de l'urgence et de l'implication : il ne s'agit pas d'assister à une narration historique, mais d'entrer soi-même dans la parole, de la vivre et de la prolonger.

De ce fait, l'hymne devient un outil discursif de mobilisation continue. À chaque chant, le peuple est renvoyé à une interpellation renouvelée, à un engagement actif dans le présent du pays. Ce mécanisme linguistique donne à l'hymne une force quasi rituelle, où la répétition ne signifie pas inertie, mais réaffirmation dynamique d'un pacte social et moral. Le présent de l'indicatif agit ici comme un pont entre l'histoire, l'actualité politique et les projets d'avenir qui unifie les temporalités dans un même élan patriotique. Le narratif de cet hymne se distingue ainsi par sa capacité à transformer une parole chantée en un récit de l'engagement collectif, chargé de sens historique et de projections futures. Ce récit alimente de manière vigoureuse, la portée perlocutoire du texte : il agit sur l'auditeur non seulement en lui racontant une histoire, mais en le plaçant dans cette histoire, comme acteur et garant du destin national.

Par cette stratégie narrative, l'hymne opère une transmission symbolique : celle d'un héritage patriotique et d'un devoir de continuité. Le peuple n'est pas simplement convoqué pour écouter

un passé glorieux ; il est intégré dans une chaîne de transmission, à la fois historique et affective, où chaque génération devient responsable de perpétuer les valeurs fondatrices du pays. Le chant n'est donc pas un simple support d'émotion, mais il est un véhicule de mémoire active, un récit performatif qui oblige à la vigilance, au courage et à l'action. En écoutant ou en chantant l'hymne, l'individu devient porteur d'un mandat collectif, celui de répondre à l'appel de la patrie, de défendre ses idéaux et d'en assurer la continuité. Ainsi, ce narratif fonctionne comme un espace d'appropriation identitaire : l'auditeur ne se contente pas d'être un récepteur passif, il devient un sujet narratif intégré, investi d'une mission.

Cette dynamique narrative renforce l'impact perlocutoire du texte, qui ne cherche pas uniquement à émouvoir, mais à mobiliser durablement. Elle donne à l'hymne sa puissance de transmission générationnelle, en tant que récit fondateur capable de former les consciences citoyennes et de construire, dans le temps, l'unité autour d'un imaginaire partagé.

1.2. La thématique

L'hymne national du Mali est structuré autour de plusieurs thèmes majeurs que nous avons pu repérer et qui forment la colonne vertébrale de son message. Ces thèmes sont porteurs d'une forte charge symbolique et idéologique qui participent ainsi directement à l'effet perlocutoire du texte tout en suscitant chez le récepteur des sentiments de fierté, de devoir, d'espoir et de solidarité. Pour justifier cela, nous travaillerons sur les 4 points ci-dessous :

1.2.1. L'unité nationale et panafricaine

Le refrain récurrent « Pour l'Afrique et pour toi, Mali » établit un lien puissant entre la nation malienne et le continent africain. L'hymne ne se limite donc pas à une vision nationale étroite, il s'inscrit dans une perspective panafricaine, qui valorise l'idée d'une « Afrique unie ». Le trio « Un peuple, un but, une foi » démontre cette volonté d'unité dans la diversité. Il évoque l'unité nationale par-delà

les divergences ethniques, sociales et régionales, tout en appelant à une solidarité continentale.

Ce thème agit sur l'auditeur comme un appel à transcender les divisions pour se retrouver dans une communauté de destin. Une sorte de vivre ensemble. Il fait de l'unité un idéal à atteindre, mais aussi un devoir à entretenir. Le refrain joue ici un rôle clé dans la portée perlocutoire de l'hymne : il rappelle constamment l'enjeu collectif, à chaque reprise et il réactive dans l'esprit du chanteur une double fidélité à la nation et au continent.

En ce sens, le thème de l'unité fonctionne comme fil conducteur du récit hymnique. Il donne une cohérence idéologique au texte et oriente l'action du peuple. Mais comment ces thématiques sont-elles traduites en effets concrets sur l'auditeur ? Il a paru intéressant d'analyser par quels moyens l'hymne parvient à produire des réponses psychologiques et comportementales chez ceux qui l'écoutent où le chantent. C'est ce que nous examinerons à présent à travers l'analyse de sa portée perlocutoire.

1.2.2. La dignité et le courage face à l'adversité

Plusieurs vers mettent en avant la souffrance, le combat et la détermination du peuple malien : « Si l'ennemi découvre son front, Au-dedans ou au-dehors, Debout sur les remparts, Nous sommes résolus de mourir ». L'hymne magnifie l'héroïsme et la résistance, en valorisant une posture de dignité face à l'oppression. L'appel au « courage et dévouement », à la « vigilance à tout moment » renforce l'idée que la liberté et la souveraineté sont des conquêtes à préserver activement.

Cette thématique vise ainsi à renforcer la conscience civique du peuple en l'invitant à une posture de défense permanente des valeurs nationales. Elle forge une identité collective fondée sur le courage, la vigilance et le sacrifice, qui se transmet de génération en génération par le biais de l'hymne. Cette valorisation du courage héroïque ne relève pas seulement d'un discours martial, mais s'inscrit dans une démarche plus large de construction nationale où chaque citoyen est

encouragé à adopter une attitude de responsabilité et d'engagement face aux défis politiques et sociaux.

Par ailleurs, cette insistance sur la dignité et le courage participent également à l'édification d'un imaginaire collectif où la souffrance historique se transforme en force d'unité et de résilience. Elle contribue à forger un sentiment d'appartenance puissant, qui mobilise en temps de crise comme en temps de paix. Ce renforcement de la posture citoyenne par la valorisation des vertus guerrières et civiques prépare ainsi le terrain pour aborder la dernière dimension essentielle de l'hymne : celle de son appel à la mobilisation générale et à la construction d'un avenir commun fondé sur l'unité et la solidarité.

1.2.3. Le travail comme voie vers le bonheur

L'hymne ne promet pas un avenir radieux sans effort. Au contraire, il affirme que « le bonheur par le labeur fera le Mali de demain ». Ce thème valorise le travail comme fondement de la prospérité collective. Il s'agit d'un message fondamental dans une société post-coloniale où le développement est un défi à relever par l'action et non par la seule attente. Cette thématique a une portée incitative spécifique : elle produit un effet d'encouragement, incitant chaque citoyen à participer activement à la construction nationale. Le travail est présenté non seulement comme un moyen économique, mais aussi comme une valeur éthique, source de dignité et de bonheur partagé.

Par cette dimension, l'hymne rejoint une conception humaniste du développement, où la réussite collective repose sur l'investissement personnel et la solidarité. Cette perspective participe à forger un imaginaire national positif où la difficulté du chemin est compensée par la promesse d'un avenir meilleur accessible par la persévérance et la discipline.

Cette thématique a une portée incitative spécifique : elle produit un effet d'encouragement et d'engagement moral incitant chaque citoyen à participer activement à la construction nationale, que ce soit par le travail, l'éducation ou la coopération sociale. Elle constitue

ainsi un appel direct à l'action, s'inscrivant parfaitement dans la dynamique perlocutoire de l'hymne, qui vise à susciter non seulement l'adhésion intellectuelle, mais aussi la mobilisation concrète. En renforçant ce message, l'hymne ne se contente pas de célébrer des valeurs abstraites, il invite à une transformation active de la société. Cette exhortation au travail s'inscrit donc dans un ensemble plus large d'appels à l'unité, au courage et à la vigilance, qui constituent le socle d'une mobilisation collective durable.

1.2.4. L'espérance et la projection dans l'avenir

Enfin, l'hymne ouvre sur un horizon d'espoir et de renouveau : « Les champs fleurissent d'espérance, Les cœurs vibrent de confiance ». L'usage de métaphores florales et de termes sensoriels comme « vibrer », « fleurir », contribue à créer un climat émotionnel positif. Cette dimension prospective permet à l'hymne d'agir sur le moral collectif : il installe une foi en l'avenir, qui fait partie intégrante de l'effet perlocutoire.

Les thèmes abordés dans l'hymne ne sont donc pas de simples ornements discursifs, ils sont au cœur de la stratégie d'action sur le destinataire. Ils construisent un imaginaire collectif incitant au courage, à l'unité, au devoir et à l'espérance, qui renforcent l'efficacité de l'hymne en tant que discours mobilisateur. Par cette combinaison subtile de mémoire d'appel à l'action et à l'optimisme, l'hymne devient un outil puissant de cohésion sociale, capable de rassembler et de stimuler le sentiment patriotique du peuple malien. Cette invitation à la confiance ouvre naturellement la voie à l'analyse de l'impact concret de l'hymne sur ses auditeurs lorsque nous interrogeons les effets psychologiques et comportementaux produits par ce puissant récit national.

1.3. L'émotionnel

L'hymne national du Mali mobilise un registre émotionnel fort qui agit directement sur la sensibilité de l'auditeur. Cette charge émotionnelle est l'un des leviers les plus puissants de l'effet perlocutoire, dans la mesure où elle dépasse le simple raisonnement

logique pour toucher l'affect et la mémoire collective. Elle contribue à inscrire l'hymne dans l'intimité du citoyen, en l'amenant à ressentir une appartenance et un engagement au-delà des mots. Ce sentiment ne se limite pas à une adhésion intellectuelle ou civique : il devient une expérience affective profonde, où l'individu sent en lui vibrer l'histoire, les valeurs et les aspirations de tout un peuple.

L'émotion ressentie crée un lien intérieur et presque charnel avec la nation, une sorte de résonance intime qui transforme chaque audition ou récitation de l'hymne en un acte de communion patriotique. Ainsi, même en dehors des contextes officiels, l'hymne reste présent dans la mémoire affective du citoyen, comme un repère identitaire, une source de fierté, mais aussi un rappel constant de son rôle au sein de la collectivité.

Dès les premiers vers, la formulation « À ton appel, Mali » produit une résonance affective immédiate : il s'agit d'un appel solennel, presque filial, à une entité maternelle. Le ton est celui de la fidélité, de la loyauté, de l'amour inconditionnel envers la patrie. L'hymne interpelle l'auditeur sur le mode du lien intime, comme s'il s'adressait à un être cher. Le nom même du pays, « Mali », répété dans les couplets et le refrain, agit comme un marqueur d'identité émotionnelle, une anaphore patriotique qui renforce l'adhésion affective. Les émotions évoquées sont multiples :

La fierté, face à l'évocation du combat, de l'unité et de la dignité retrouvée ;

Le courage, face à la menace de l'ennemi et aux difficultés de la voie vers le bonheur ;

L'espoir, dans les métaphores du renouveau : « les champs fleurissent d'espérance », « les cœurs vibrent de confiance » ;

Le sacrifice, exprimé sans détour : « nous sommes résolus de mourir ».

Ces émotions sont amplifiées par la forme même du texte : l'usage de phrases brèves et affirmatives, la répétition, les appels directs (« Debout ! »), ainsi que la modalité exclamative contribuent à créer un discours intense, quasi-incantatoire. L'hymne se

rapproche ainsi d'une prière collective, d'un chant de ralliement qui suscite une participation émotionnelle immédiate. Cette fonction presque liturgique élève l'hymne au rang de rituel laïque, où chaque citoyen est à la fois orant et soldat du verbe national. En ce sens, l'hymne devient un espace de communion où les émotions individuelles se fondent dans un affect collectif, ce qui en renforce considérablement la force d'adhésion. Lorsqu'il est entonné lors des cérémonies officielles, des rassemblements ou des compétitions internationales, il transcende les paroles pour devenir une vibration partagée, voire un souffle commun. Cette charge émotionnelle ritualisée transforme l'hymne en un outil de cohésion symbolique, puisqu'il permet de graver dans les consciences un attachement presque sacré à la nation.

Le registre émotionnel n'est pas neutre, il sert une fonction politique et sociale. Il vise à créer un engagement affectif durable, capable de résister au doute, à la division, à la désillusion. En ce sens, l'émotion devient un vecteur de cohésion, un ciment invisible qui relie les membres de la nation à travers une même vibration intérieure. Cet ancrage émotionnel confère à l'hymne une efficacité durable dans la construction de l'imaginaire national. Il ne s'agit pas seulement de ressentir, mais de ressentir ensemble, dans une synchronisation affective qui transforme la multitude en un peuple unifié. En cela, l'hymne agit autant sur la conscience que sur l'inconscient collectif, en réactivant à chaque écoute des représentations partagées de lutte, de fierté et de solidarité. Cette dimension affective ouvre naturellement sur l'impact pragmatique du texte, où la parole chantée se fait action.

1.4. L'aspect rythmique

L'aspect rythmique de l'hymne national du Mali joue un rôle central dans la production de ses effets perlocutoires. En tant que texte destiné à être chanté collectivement, l'hymne est structuré par un rythme qui soutient la mémorisation, renforce l'émotion et facilite l'appropriation populaire du message. Le rythme devient ici un outil

stratégique puisqu'il module la réception du texte en créant un effet d'entraînement et de communion.

Ce rythme, souvent martelé et régulier agit comme une pulsation collective qui synchronise les voix, les corps et les esprits. Il impose une cadence commune qui favorise l'adhésion émotionnelle et intellectuelle du groupe. Par ailleurs, la répétition des formules, le retour des refrains et l'usage de structures parallèles donnent au texte une musicalité persuasive, presque incantatoire. Ce procédé renforce la capacité du discours à se fixer dans la mémoire affective du citoyen et à s'activer automatiquement lors des événements publics, où il devient un vecteur puissant de rassemblement et de mobilisation patriotique. Le texte de l'hymne est composé de vers courts et réguliers, très ponctués de césures qui marquent la cadence. Cette régularité rythmique donne au discours un caractère solennel, presque liturgique, qui favorise l'écoute collective et la récitation harmonisée. Les répétitions jouent également un rôle fondamental dans la création d'un refrain mémorable :

Pour l'Afrique et pour toi, Mali
Notre drapeau sera liberté
Notre combat sera unité

Ce trio, de par sa brièveté, sa régularité et sa structure parallèle, agit comme une formule incantatoire que chaque citoyen peut facilement retenir et reproduire. À cela s'ajoutent d'autres segments de l'hymne qui exploitent la même efficacité rythmique : par exemple, les injonctions comme « Debout, villes et campagnes », ou encore la formule solennelle « Un peuple, un but, une foi », illustrent parfaitement cette cohérence formelle. Chaque vers est conçu pour être scandé à l'unisson, créant une dynamique de groupe et une cohésion rituelle. Ainsi, l'hymne ne se contente pas d'être chanté : il s'imprime dans les corps et les mémoires par la force de son rythme, transformant le texte en une expérience collective de mobilisation. Dans ce sens, le parallélisme syntaxique, presque chanté comme un slogan, imprime une cadence incitative, qui renforce l'adhésion affective. Il agit comme une formule rituelle capable de rassembler

et d'exalter les foules. Le rythme régulier, allié à la répétition produit un effet de martèlement qui ancre le message dans la mémoire collective.

D'autres exemples, tels que « Le bonheur par le labeur fera le Mali de demain » ou « Debout sur les remparts, nous sommes résolus de mourir », montrent également comment le phrasé rythmique accompagne l'élévation du ton et dramatise l'engagement. Ces vers, par leur scansion nette et leur cadence binaire ou ternaire, deviennent presque des cris de ralliement. Le rythme fonctionne ici comme un véhicule d'intensité : il transforme l'énonciation patriotique en performance vocale, collective et mémorable. Cette structuration rythmique permet donc non seulement de porter le message, mais d'en faire une expérience corporelle et émotionnelle, participant activement à la ritualisation du discours patriotique.

De plus, le rythme contribue à renforcer le pathos ou simplement l'aspect dissuasif chez le destinataire : les formules brèves et incisives comme « Debout sur les remparts », « Ensemble debout mes frères », « Forgeons le bien commun » renvoient ici à la marche, l'effort, la lutte. Ces termes résonnent comme des appels à l'action immédiate. Elles donnent au texte une intensité oratoire, un souffle presque héroïque. L'aspect rythmique est donc indissociable de la portée perlocutoire de l'hymne. Il permet au discours de dépasser la simple compréhension intellectuelle pour devenir un acte collectif, ressenti corporellement, partagé en chœur, capable de galvaniser un groupe.

Le rythme transforme le message en une parole vive, incarnée, qui fait vibrer l'individu au sein d'une communauté. Ce processus d'incarnation par le rythme n'est pas anodin : il traduit une volonté de faire du texte un instrument de mobilisation physique et morale. La forme chantée, scandée, répétée de ces appels contribue à leur imprégnation dans la mémoire collective, en même temps qu'elle déclenche une réponse émotionnelle immédiate. L'individu ne se contente plus d'entendre : il ressent, il répond, il agit. C'est cette interaction dynamique entre forme rythmique et effet discursif qui permet à l'hymne de s'ancrer durablement dans les pratiques sociales, les cérémonies publiques et les moments de crise nationale.

Ainsi, le rythme n'est pas un simple habillage stylistique : il est un vecteur stratégique de persuasion, un levier d'unification et de solidarité nationale.

2. L'analyse du perlocutoire

L'analyse perlocutoire de l'hymne national du Mali consiste à étudier la manière dont le texte agit concrètement sur ses destinataires, c'est-à-dire sur les citoyens maliens, en tant qu'énonciataires. Contrairement à l'acte illocutoire qui se limite à l'intention interne du locuteur (promettre, ordonner, déclarer...), l'acte perlocutoire selon John Searle et Austin concerne les effets réels produits par l'énoncé : émotion, action, conviction, engagement. Il s'agit donc ici de comprendre comment les éléments narratifs, thématiques, émotionnels et rythmiques précédemment analysés, contribuent à susciter chez l'auditeur une réaction identifiable, voire mesurable, sur le plan psychologique et comportemental.

2.1. Les impacts psychologiques

L'hymne agit d'abord au niveau psychologique, en créant un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective. En invoquant les thèmes de l'unité, du courage et de l'espérance, il renforce l'identité nationale et produit un effet de cohésion sociale. L'auditeur ne reste pas passif, il est interpellé, convoqué, engagé. Ce mécanisme d'interpellation émotionnelle et cognitive joue un rôle clé dans la structuration des attitudes citoyennes.

En s'inscrivant dans les moments solennels de la vie nationale levées de drapeaux, célébrations officielles, rassemblements patriotiques l'hymne façonne l'imaginaire collectif en associant son écoute à des valeurs fondamentales. Ainsi, le simple fait de l'entendre peut activer chez le citoyen des comportements conformes à l'idéal national promu : respect de la patrie, solidarité envers ses compatriotes, vigilance face à l'ennemi. L'impact psychologique dépasse donc le cadre momentané du chant : il infuse durablement

les esprits, participe à la formation d'un habitus civique, et prépare les consciences à l'action collective. Des expressions comme « Debout, femmes, jeunes et vieux » ou encore « Ensemble debout mes frères » ont une force performative : elles ne se contentent pas de décrire une situation, elles provoquent une attitude, elles créent un état de mobilisation mentale, une disponibilité à agir, voire à se sacrifier. L'hymne devient alors un outil de formation citoyenne, un modèle de comportement national.

On y voit un effet comparable à celui du serment ou d'adhésion symbolique, qui fait que : chanter l'hymne, c'est adhérer à un projet collectif, c'est intérioriser un idéal. Cet effet psychologique est d'autant plus fort qu'il est associé à une mise en scène collective (dans les écoles, lors des fêtes nationales, dans les cérémonies publiques), ce qui renforce l'effet d'engagement commun. Dans ce cadre, l'hymne devient un véritable outil de conditionnement émotionnel et comportemental. Sa répétition régulière dans des contextes symboliques forte charge affective inscrit ses messages dans la mémoire affective des citoyens, particulièrement des plus jeunes. Ainsi, au-delà de sa fonction artistique ou protocolaire, il se transforme en rituel social : chaque interprétation réactive un sentiment d'appartenance et de responsabilité. Cette ritualisation du discours patriotique, portée par la force du collectif, sert de transition vers une forme de citoyenneté incarnée, active et partagée.

2.2. Une version verbale des conditions de production de l'énoncé

L'une des spécificités de cet hymne est qu'il met en scène, à travers le discours même, les raisons de son existence. L'hymne raconte les circonstances qui ont justifié sa création. Parmi ces circonstances, nous pouvons citer : la libération du peuple malien, la quête de dignité après la colonisation, le désir d'un avenir meilleur. C'est ce qu'on peut appeler une énonciation autoréférentielle, où le texte explicite, par le récit et la thématique, les conditions historiques et politiques de son propre énoncé.

Ainsi, en chantant l'hymne, le récepteur revit en quelque sorte les motivations de son écriture : il se replace dans un contexte de rupture

avec le passé colonial, de conquête d'un destin autonome, de mobilisation face aux défis de la nation. Cette mise en mémoire collective permet au texte d'agir sur l'auditeur comme un rappel constant du devoir national. C'est un récit fondateur qui structure l'imaginaire citoyen. Par exemple, le vers « La voie est dure, très dure/ Qui mène au bonheur commun » ne fait pas que transmettre une vérité générale : il rappelle les épreuves traversées par la nation pour accéder à la liberté. C'est une forme de conscience historique transmise par la parole, qui inscrit chaque auditeur dans une continuité nationale, et renforce ainsi son engagement. Ce rappel des sacrifices du passé fonctionne comme un ancrage identitaire fort : il inscrit l'individu dans une histoire collective de lutte, de résistance et de dépassement.

Cette mémoire chantée agit comme un miroir dans lequel chaque citoyen peut se reconnaître et puiser une légitimité pour continuer l'œuvre commencée. La voix de l'hymne, en ce sens, ne parle pas seulement du passé. Mais, elle interpelle le présent et se projette vers l'avenir. Ce lien entre mémoire et action constitue une transition essentielle vers les effets comportementaux attendus : l'hymne devient ainsi un levier d'action, une parole qui engage.

3. Résultat : L'hymne agit-il réellement sur le peuple malien ?

La question de l'efficacité réelle de l'hymne national comme acte de langage perlocutoire ne peut être éludée. Il ne suffit pas qu'un discours vise à produire un effet pour que celui-ci soit garanti ; encore faut-il que le destinataire y adhère, s'en approprie le contenu et réagisse en conséquence. En il est possible de voir et de sentir ses effets sur le peuple. Dans le cas de l'hymne national du Mali, plusieurs éléments indiquent que ce texte exerce effectivement une influence concrète et durable sur la conscience nationale.

3.1. La pérennité de l'hymne dans les rituels sociaux et politiques

L'hymne est aujourd'hui encore chanté dans les écoles, les institutions publiques, les cérémonies officielles, les compétitions

sportives et les commémorations nationales. Ce recours régulier montre qu'il s'agit d'un texte vivant, activé dans des moments où l'unité, la mémoire collective et le patriotisme doivent être ravivés. Ce simple fait illustre déjà une part de son efficacité perlocutoire liée au fait qu'il est intégré dans des pratiques concrètes, et non relégué à un statut purement symbolique ou historique. Sa récitation répétée dans ces contextes lui confère un rôle performatif. C'est pourquoi, il ne se contente pas d'exister, il agit, à chaque fois qu'il est chanté. Il participe à la mise en scène d'une identité nationale partagée et devient un outil de transmission idéologique intergénérationnelle. Cette activation régulière confère à l'hymne un caractère quasi sacré, renforçant son pouvoir d'influence sur les comportements citoyens.

On comprend alors que sa fonction ne se limite pas au registre de l'émotion ou de la mémoire, mais s'étend à une véritable action sociale. Cette dimension rituelle permet justement d'introduire l'analyse de sa performativité.

3.2. Un marqueur d'identité et d'appartenance

Les mots de l'hymne sont connus de tous ou presque. Leur récitation suscite chez les citoyens un sentiment d'appartenance collective. Le refrain « Pour l'Afrique et pour toi, Mali » dépasse le simple slogan : il devient manifeste d'un idéal commun. En cela, l'hymne agit comme un lieu de rassemblement symbolique du peuple, à travers une parole partagée. Il permet au citoyen de se situer dans une identité nationale et continentale, et d'exprimer publiquement sa fidélité à la République. Cette fonction identitaire est d'autant plus puissante qu'elle repose sur un langage simple, direct, accessible, mais chargé de valeurs fortes. L'hymne devient ainsi un repère, une balise dans l'espace civique : il rappelle à chacun d'où il vient, à quoi il appartient, et vers quoi il tend. C'est dans cette optique que nous pouvons désormais interroger sa capacité à produire un effet de cohésion durable, notamment à travers sa dimension performative.

3.3. Un instrument de mobilisation morale

Dans les moments de crise ou de tensions nationales, l'hymne peut être utilisé comme source de réaffirmation des valeurs fondamentales. Il agit alors comme un catalyseur de résilience. En ce sens, il remplit pleinement sa fonction perlocutoire : Ainsi, il ne se contente pas de parler, il suscite, il soulève, il remobilise. C'est précisément dans ces contextes critiques que la parole hymnique révèle toute sa puissance. Elle convoque la mémoire des luttes passées, réactive l'attachement aux idéaux de liberté, d'unité, de sacrifice. L'hymne devient alors une ressource morale, un appui symbolique pour redonner du sens à l'action collective, en ravivant la flamme patriotique.

Cette capacité à réactiver l'élan national, à restaurer la confiance et la dignité dans l'adversité, inscrit l'hymne dans une dynamique performative durable. Il n'est plus un simple artefact cérémoniel, mais un levier éthique et psychologique, capable d'aider une nation à se relever. Cependant, il convient de nuancer cette portée : l'effet de l'hymne dépend aussi des conditions sociopolitiques concrètes. Un texte, aussi puissant soit-il, ne peut à lui seul résoudre les divisions ou compenser les injustices sociales. Son effet perlocutoire est d'autant plus fort que le peuple se sent en phase avec les idéaux exprimés.

Si la réalité nationale contredit trop fortement le contenu de l'hymne, l'effet peut s'affaiblir, voire devenir ironique ou contestataire. Cela montre que la force d'un hymne repose autant sur la performativité du langage que sur la crédibilité du contexte dans lequel il est activé. Les mots ne prennent véritablement sens que lorsqu'ils sont soutenus par des actes, par une gouvernance juste et par un lien de confiance entre les institutions et les citoyens. Ainsi, l'hymne peut soit galvaniser un peuple, soit révéler par contraste les failles d'un contrat social affaibli. Cette ambivalence rappelle que l'efficacité d'un discours ne réside pas uniquement dans sa forme, mais aussi dans la cohérence entre la parole et le réel.

Conclusion

L'hymne national du Mali, « Pour l'Afrique et pour toi, Mali », se distingue par la richesse de sa construction discursive et sa puissance mobilisatrice. Plus qu'un simple chant patriotique, il se présente comme un véritable acte de langage perlocutoire, dans lequel le peuple malien est convoqué à une réponse active : fidélité, unité, travail, sacrifice et espoir. À travers une narration structurée, des thématiques fortes, une charge émotionnelle évidente et une rythmique entraînante, l'hymne parvient à produire des effets profonds sur la conscience collective.

L'analyse perlocutoire révèle que l'hymne agit comme un outil d'éducation civique, de consolidation identitaire et de mobilisation politique et morale. Il convoque le passé, structure le présent et projette une vision de l'avenir, tout en s'adressant directement aux citoyens comme co-auteurs du destin national. Cependant, la portée réelle d'un tel discours dépend des conditions dans lesquelles il est reçu. L'hymne ne peut remplir pleinement sa fonction que si ses valeurs trouvent un écho dans la réalité vécue des citoyens. Il appartient alors aux dirigeants et à la société dans son ensemble de faire en sorte que cet acte de parole continue de résonner comme un pacte vivant, et non comme une formule figée.

Cette étude invite à repenser la fonction des hymnes nationaux dans les sociétés postcoloniales africaines. À travers eux, c'est tout un imaginaire collectif qui se construit, un récit fondateur en acte, capable d'unir et d'élever, mais aussi de questionner et de rappeler les promesses faites aux peuples. L'hymne malien, en ce sens, reste un exemple emblématique de dialogue symbolique entre une nation et son peuple.

Références bibliographiques

BENVENISTE, Émile, 1970, *Problèmes de linguistique générale II*. Gallimard.

CHARAUDAU, Patrick & MAINGUEGNEAU, Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Le Seuil.

DUCROT, Oswald, 1980, *Les mots du discours*, Éditions de Minuit.

GREIMAS Algirdas Julien, COURTÉS Joseph, 1979, *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*.

GREIMAS Algirdas Julien, COURTÉS Joseph, 1993, *Dictionnaire raisonné des sciences de la théorie du langage*, Paris, Édition Hachette.

KERBRAT-ORECCCHIONI Catherine, 1998, *Les Interactions verbales. Approche interactionnelle et structure des conversations*, Tome 1, 3e édition, Paris, Édition Armand Colin.

L'hymne national du Mali, consultable sur <http://www.cme-caire.8m.net/l'hymne-mali.html>.

MAINGUENEAU Dominique, 2001, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Éditions Nathan/HER.

POE Allan Edgar, 1965, *Nouvelles Histoires extraordinaires*, Paris, Édition Garnier Flammarion.

SEARLE R. John, 1979, *Le Sens commun. Sens et expression. Etude de théorie des actes de langage*, Paris, Minuit.

Table des matières

L'éthique de l'enfant au berceau dans l'œuvre de Rousseau ... MILLOGO Zézouma, YAMEOGO Issaka.....	25
Le pacifisme, critique freudienne d'une doctrine à finalité hors de portée ... SORO Nanga Jean.....	47
Facteurs sociaux et communicationnels de la perception de la science par des lycéens ouagalais ... OUEDRAOGO Patoin-Samba Juste Honoré.....	65
Gestion des ressources naturelles partagées en Afrique : un défi écologique et de développement durable ... SORO Donikpoho David.....	97
A. Honneth et la discussion de la théorie critique ... TOUBOUI Bi Drigone Gilles Martial.....	117
L'adaptation au théâtre, entre réappropriation et trahison : de L'Étrange destin de Wangrin de Amadou Hampâté Bâ à Héritage de Douniwata Noël Minoungou ... TARNAGDA Boukary.....	137
Perceptions et usages des technologies de l'information et de la communication au Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo au Burkina Faso ... ROUAMBA Palingwindé Inès Zoé Lydia, GAYERI Boama.....	157
Archéologie de sauvetage et patrimoine culturel menacé : cas du permis minier de Tanlouka au Burkina Faso ... KI Léonce.....	179
Facteurs associés à la consommation des drogues illicites chez les élèves des lycées et collèges de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso en 2024 ... GNADA Noël, SARIGDA Maurice KIEMDE Adama, TASSEMBEDO Sharrif Azoudine Wendpanga OUEDRAOGO Smaila.....	197

La portée du dialogue dans l'hymne nationale du Mali... DRABO Amba Victorine	231
Analyse anthropobiologique de l'adéquation entre la morphologie et le barème du saut en hauteur chez des élèves ivoiriens en classe d'examen ... COULIBALY Siaka	253
Profil sociodémographique des personnes déplacées internes de Kaya et de Kongoussi (Burkina Faso) ... SAWADOGO P. Maurice, SIA Drissa, ONADJA Yentéma, TIENDREBEOGO W.-T. Cédric Donald, NGUEMELEU Éric Tchouaket.....	273
Déforestation et migration : quand Daloa « la cité verte » devient « la gare d'Italie » ... KOUAKOU Guy Charles Kokoret	291
Prosopographie et Éthiopée dans Soundjata ou l'Épopée Mandingue de Djibril Tamsir Niane ... MONGLOU Beuh Ambroise.....	313
L'impossible acclimatation des moutons mérinos en Haute-Volta (1917-1927) ... SAMBARE Boubacar.....	331
Impératif de sécurité contre le risque de contamination des maladies bactériennes et virales chez les éboueurs des déchets des soins médicaux : cas du C.H.U - OWENDO et de l'I.M.I Professeur Daniel GAHOUMA du Gabon MIHINDOU BOUSSOUGOU Parfait, BOUNDENGHAN Méthode Claudien	351
Facebook, un outil pédagogique au service de l'enseignement primaire au Burkina Faso ... OUÉDRAOGO Boureima, GUBLEWEOGO SORÉ Kadidjatou	369
Les représentations sociales des parents d'élèves sur les cours d'appui dans les établissements d'enseignement secondaire de la ville de Manga ... OUATTARA Issa, DIARRA Bonaventure, BONKOUNGOU Koung-Nongom	403
Les Périls de la culture africaine dans Le Cri de l'espoir de Jean-Pierre Guingané ... KPATCHA Komi, BLAKEMA Afî	421

Entre volontarisme et réalisme : à propos de la pensée du Président Thomas Sankara sur l'annulation de la dette ... SANGARÉ Salifou	447
Neutralité de la dégradation des terres (NDT) dans le nord du Burkina Faso : cartographie selon les ODD 15.3.1 et confrontation aux réalités locales ... OUEDRAOGO Soumaila, YARGA Paul Hahadoubouga, SANKARA Souleymane, YAMEOGO Lassane	501
La syllabe en <i>zarmacine</i> ... OUEDRAOGO Tiga Alain, ILBOUDO W. Charles	525
Politique de maintien de l'ordre et contrôle des barrières de route au Tchad ... MANATOUMA Kelma	543